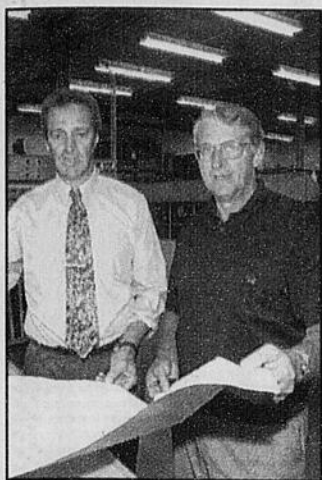


MAGOG

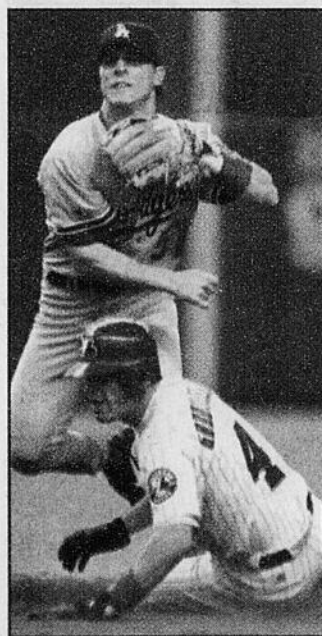


Le Groupe Transcontinental achète et déplace Scabrini Miragex à Sherbrooke (A3)

LES SPORTS



Soccer: une superbe victoire ouvre la voie aux médailles pour les Estriens



Bullinger trop généreux pour les Dodgers (Cahier C)

DISCOVERY



Le 6e astronaute canadien ou le premier Islandais dans l'espace? (D1)

Météo / A2

SOLEIL

26

5h39

20h05



11 août 18 août 25 août 01 sept

Pour «sauver» Lac-Mégantic

Boucher veut une volte-face de Marois

Claude PLANTE

Sherbrooke

Voulant atténuer la grogne qui couve dans les secteurs de Mégantic et de Coaticook, le secrétaire régional Claude Boucher proposera à la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, de revenir sur sa décision et de fusionner les commissions scolaires Lac-Mégantic, de Coaticook et La Sapinière avec celle de Sherbrooke.

Cette suggestion contredit le plan de fusion des commissions scolaires en Estrie qui prévoit la formation de trois entités et a surtout pour but de retenir la population du secteur de Lac-Mégantic qui lorgne de plus en plus vers la région de la Beauce.

«Il faut renforcer les liens de la région de Lac-Mégantic avec l'Estrie. C'est l'intégrité du territoire de l'Estrie qui est en cause, prévient Claude Boucher. L'éducation demeure un secteur important. Si on veut bonifier les liens entre Lac-Mégantic et Sherbrooke, il faut offrir à cette région des services de qualité.»

«La plus acceptable»

«Je pense que cette offre de fusion est la plus acceptable pour tout le monde. J'ai parlé de façon individuelle avec des intervenants des territoires des commissions scolaires visées et je pense que les gens de ces régions seraient prêts à accepter une fusion avec la CSCS. D'un autre côté, je crois que ça serait la même chose avec la direction de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke. Je ne sais pas si la ministre est prête à le faire.»

Insatisfaits du plan de fusion Marois, plusieurs intervenants du monde scolaire de Lac-Mégantic et des environs, dont de nombreux parents, désirent qu'on rattache cette région avec la Commission scolaire Beauce-Etchemin.

On remarque aussi des résistances dans la région de Coaticook, où la population désire qu'aucune fusion n'ait lieu avec les commissions scolaires voisines.

Le plan Marois

Rappelons que le plan Marois prévoit que les commissions scolaires Lac-Mégantic, La Sapinière et de Coaticook ne fassent plus qu'un l'an prochain, que l'Asbestrie, Morilac et Memphrémagog se regroupent et que la Commission scolaire catholique de Sherbrooke devienne la Commission scolaire francophone de Sherbrooke en gardant le territoire actuel.

«En fusionnant Lac-Mégantic, Coaticook et La Sapinière avec la commission scolaire de Sherbrooke, le nombre d'élèves serait plus intéressant qu'avec le scénario que les gens de Lac-Mégantic proposent, ajoute M. Boucher. Ça aurait aussi pour effet de satisfaire les gens de la région de Coaticook.»

«En étant rattachés avec Sherbrooke, les élèves de ces secteurs pourraient bénéficier des services qu'offre la CSCS. On pourrait aussi s'assurer que ces régions gardent leur autonomie. Le nom de la nouvelle commission scolaire ainsi formée ne serait évidemment pas la Commission scolaire francophone de Sherbrooke.»

Les commissaires auraient aimé donner leur opinion (A5)

Norman DELISLE

St.Andrews, N.-B. (PC)

Comme en 1971 et en 1982, le Québec s'est retrouvé seul et isolé, hier, à la conférence des premiers ministres.

Les neuf autres provinces canadiennes ont accepté un plan pour négocier d'ici un an avec Ottawa le renouvellement des politiques sociales avec imposition de normes dites «nationales».

Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, a refusé d'associer le Québec au plan, fidèle en cela aux positions traditionnelles du Québec depuis 1960.

«Cela vise à reconnaître au gouvernement fédéral une compétence qu'il n'a pas dans la Constitution de 1982 et qu'il n'a jamais eue dans le domaine des programmes sociaux», a justifié le premier ministre Lucien Bouchard à l'issue d'une séance de travail des premiers ministres, hier.

«Le Québec ne peut accepter cela. C'est une constante de la politique québécoise», a poursuivi M. Bouchard en rappelant qu'une telle position avait été adoptée par ses prédécesseurs Jean Lesage, Robert Bourassa, René Lévesque et Jacques Parizeau.

M. Bouchard a aussi noté qu'en 1971, à Viotaria, sous la pression du ministre libéral Claude Castonguay, le Québec

avait refusé d'appuyer l'entente intervenue entre les premiers ministres du Canada anglais sur le même sujet de la politique sociale.

«Nous ne pouvons accepter cela. Le Québec a ses programmes sociaux, sa façon de les concevoir, et il veut continuer à le faire. Il ne veut pas que le fédéral utilise les fonds perçus ici auprès des contribuables québécois pour envahir ses compétences», a expliqué le chef du gouvernement québécois.

Tentative de conciliation

Dans une tentative pour ne pas briser le consensus qui s'établissait au sein des représentants des provinces anglophones, M. Bouchard a raconté avoir proposé une formule de retrait avec pleine compensation, appelée «opting out» dans le jargon constitutionnel.

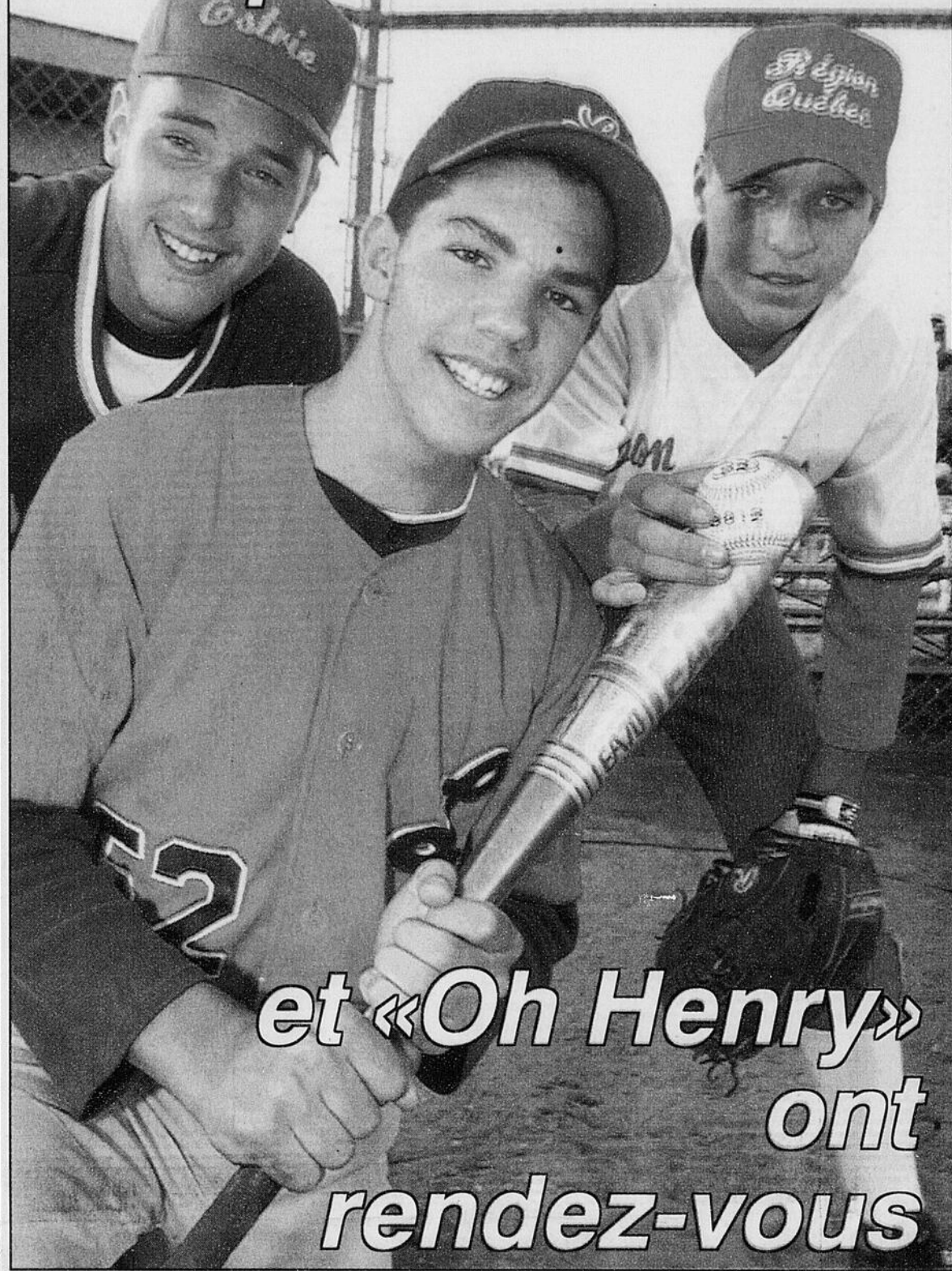
Selon cette formule, le Québec, ou toute autre province, aurait pu se retirer inconditionnellement d'un programme social pancanadien, moyennant une compensation pleine et entière.

«Mais personne n'a pu me donner cette garantie», a dit M. Bouchard.

Le premier ministre québécois a indiqué que si une proposition de formule de retrait avait été acceptée par ses homologues, il l'aurait soumise à son conseil des ministres et il aurait même organisé un débat public au Québec pour voir si c'était acceptable.

Le premier ministre a reconnu que la

Les petits «Pedro»



et «Oh Henry» ont rendez-vous

Imagcm-Daguerre, par Claude Poulin

L'Estrie, et tout particulièrement les villes de Sherbrooke, Rock Forest et Saint-Élie-d'Orford, est le point de rendez-vous des meilleurs joueurs de baseball du Québec dans les catégories atome et bantam à l'occasion des championnats provinciaux menant à la Coupe Sealtest. Les équipes de l'Estrie se sont même montrées généreuses et de bons hôtes hier puisqu'elles ont cédé la victoire aux formations de la région de Québec, tant chez les atomes que chez les bantam. Les championnats se poursuivent aujourd'hui et toute la fin de semaine. Sur la photo, Donald Champagne de l'Estrie, Jean-Pierre Continelli de la région de Laval et David Julien de la région de Québec s'en promettent pour la fin de semaine.

A LIRE EN C3

A Sherbrooke depuis deux ans



Deux médecins immigrants confinés à l'aide sociale (A3)

Le Québec encore seul et isolé

Norman DELISLE

St.Andrews, N.-B. (PC)

Comme en 1971 et en 1982, le Québec s'est retrouvé seul et isolé, hier, à la conférence des premiers ministres.

Les neuf autres provinces canadiennes ont accepté un plan pour négocier d'ici un an avec Ottawa le renouvellement des politiques sociales avec imposition de normes dites «nationales».

Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, a refusé d'associer le Québec au plan, fidèle en cela aux positions traditionnelles du Québec depuis 1960.

«Cela vise à reconnaître au gouvernement fédéral une compétence qu'il n'a pas dans la Constitution de 1982 et qu'il n'a jamais eue dans le domaine des programmes sociaux», a justifié le premier ministre Lucien Bouchard à l'issue d'une séance de travail des premiers ministres, hier.

M. Bouchard a aussi noté qu'en 1971, à Viotaria, sous la pression du ministre libéral Claude Castonguay, le Québec

avait refusé d'appuyer l'entente intervenue entre les premiers ministres du Canada anglais sur le même sujet de la politique sociale.

«Nous ne pouvons accepter cela. Le Québec a ses programmes sociaux, sa façon de les concevoir, et il veut continuer à le faire. Il ne veut pas que le fédéral utilise les fonds perçus ici auprès des contribuables québécois pour envahir ses compétences», a expliqué le chef du gouvernement québécois.

Tentative de conciliation

Dans une tentative pour ne pas briser le consensus qui s'établissait au sein des représentants des provinces anglophones, M. Bouchard a raconté avoir proposé une formule de retrait avec pleine compensation, appelée «opting out» dans le jargon constitutionnel.

Selon cette formule, le Québec, ou toute autre province, aurait pu se retirer inconditionnellement d'un programme social pancanadien, moyennant une compensation pleine et entière.

«Mais personne n'a pu me donner cette garantie», a dit M. Bouchard.

Le premier ministre québécois a indiqué que si une proposition de formule de retrait avait été acceptée par ses homologues, il l'aurait soumise à son conseil des ministres et il aurait même organisé un débat public au Québec pour voir si c'était acceptable.

Le premier ministre a reconnu que la



Lucien Bouchard semblait détendu, quelques instants avant que commence la conférence annuelle des premiers ministres.

discussion à huis clos sur ce sujet avait été faite sur un ton «modéré, rationnel».

«Il y avait une minute de vérité que nous avons vécue ensemble, où des gens raisonnables qui cherchaient à trouver des solutions ont constaté qu'ils ne le pouvaient pas. Ce n'est pas une question de bonne foi. Mais il y a deux façons de voir les choses et elles sont irréconciliables. Nous sommes arrivés à ce mur où

se sont butées les bonnes volontés depuis 40 ans», a conclu le premier ministre Bouchard.

Tobin

Pour sa part, c'est le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Tobin, qui a résumé la position prise ses collègues et lui. M. Tobin a reconnu que les leaders du Québec ont toujours défendu le même point de vue et que l'attitude de M. Bouchard était «correcte et consistante».

Selon M. Tobin, l'accord intervenu entre les provinces du Canada anglais est une «preuve que le Canada peut changer et fonctionner». «M. Bouchard devra expliquer aux Québécois pourquoi il ne veut pas accepter ce processus et permettre au Québec ces changements», a dit M. Tobin.

Selon lui, le gouvernement péquiste «est coincé: il veut la séparation et ne peut pas participer à un processus qui démontrerait que le Canada fonctionne». «On ne devrait jamais mesurer la réussite d'une conférence des premiers ministres sur le fait que le Québec était d'accord», a conclu M. Tobin.

Malgré le désaccord de fond, le ton de la journée a été beaucoup plus calme que la veille. M. Bouchard avait même participé avec un plaisir évident au dîner privé que les premiers ministres ont pris dans un chalet attenant, et il a accepté de participer à la plantation d'un arbre, un biloba, dans un jardin botanique en construction à St.Andrews.

Un couvreur et son ange-gardien...

Après une chute d'environ 25 pieds, il atterrit dans une boîte de camion et s'en sort avec des blessures mineures

Pierre SAINT-JACQUES

Ascot

Un couvreur devait être porté par son ange gardien car, après une chute de huit mètres (environ 25 pieds) du toit d'un immeuble de trois étages et d'un atterrissage dans une boîte de camion, il a subi de multiples coupures et contusions mais d'aucune blessure sérieuse.

Tellement vrai ce constat médical qu'il était fort possible que M. Yves Saint-Laurent, âgé dans la trentaine, ait regagné son domicile avant la fin de la journée, hier.

L'incident dont il est question est survenu vers 8 h 30, hier, 1975 rue Chagnon, à Ascot.

Ils étaient cinq compagnons à s'affairer pour la réparation de la toiture de l'immeuble à logements.

À un moment donné, M. Saint-Laurent s'est approché du bord de la toiture pour jeter des rebuts dans la boîte d'un camion stationné trois étages plus bas.

Pour une raison que l'on ignore, le couvreur a perdu l'équilibre et a lui-même chuté dans la boîte du camion.

Alertés, les techniciens-ambulanciers et les policiers de Métro Police Ascot-Lennoxville se sont rendus sur place. Ils ont porté secours au tra-

vailleur qui est resté conscient tout le temps, se plaignant entre autres d'une douleur vive à un bras.

Il a par la suite été transporté au Pavillon Fleurimont du CUSE pour examens et traitement.

Le constable Robert Simard, de Métro Police, a fait le constat alors qu'un spécialiste de la Commission de la santé et de la sécurité du travail devait également se rendre sur les lieux.

L'Intervalle contrainte de quitter son local de la rue Saint-Laurent à Bromptonville

La Maison des jeunes se cherche un toit

Laurent GELÉ

Bromptonville

Un mois avant la reprise de ses activités, les dirigeants de la Maison des jeunes L'Intervalle de Bromptonville ne savent toujours pas à quel endroit logera l'organisme.

Installée depuis quelques années à l'intérieur d'un local du centre commercial situé rue Saint-Lambert, au centre-ville de la municipalité, la Maison des jeunes se voit contrainte de se trouver un nouveau toit en raison des pressions exercées par le propriétaire du commerce voisin.

Ainsi, à la demande du propriétaire du centre commercial, le président du conseil d'administration de L'Intervalle, Marcel Hamel, se dit prêt à résilier le bail, même si celui-ci ne vient à échéance qu'au printemps prochain.

«Depuis que nous sommes installés ici, nous vivons des tiraillements, indique Marcel Hamel. À la suite des pressions du commerce voisin, qui accuse les jeunes de nuire à la bonne marche de ses affaires, nous acceptons de déménager. On n'a jamais voulu voir les jeunes dans le coin, même si ceux-ci ont toujours été bien corrects.»

Avant de relocaliser la Maison des jeunes, le conseil municipal de Bromptonville, qui défraie le coût du loyer de l'organisme, veut s'assurer que le nouveau local ne dérangera ni les résidents ni les commerçants de l'endroit. Les locaux vacants au centre-ville sont très rares et aucun ne correspond à l'exigence formulée par le conseil.

«Si les dirigeants de L'Intervalle

trouvent un local qui répond à notre exigence, nous sommes prêts à leur donner notre accord, affirme le maire Clément Nault. Nous désirons que la Maison des jeunes poursuive ses activités. Par contre, nous cherchons un endroit qui satisfera tout le monde.»

Le seul local qui soit disponible et

Photo La Tribune, Laurent Gelé

Selon le président de la Maison des jeunes L'Intervalle, Marcel Hamel, qui prend place à l'arrière accompagné de l'animatrice de l'endroit, Pascale Hamel, les jeunes qui fréquentent l'endroit seraient réticents à se déplacer l'autre côté de la rivière. À l'avant, on reconnaît dans l'ordre habituel, Christelle Samson, Nicolas Fournaise et Eve Jolin, trois amis qui se rencontrent régulièrement à L'Intervalle.



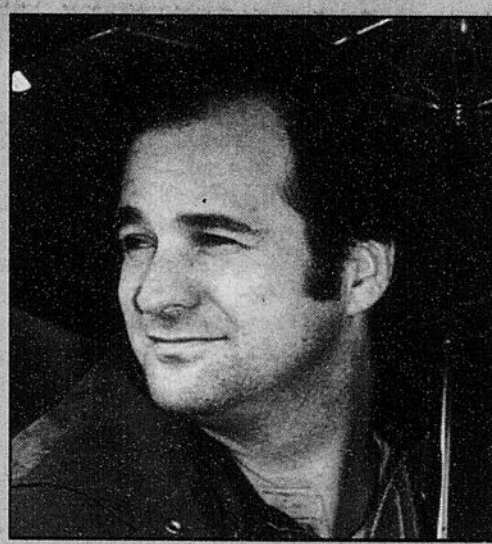
qui correspond aux exigences de l'administration municipale se trouve chemin Windsor, de l'autre côté du pont qui enjambe la rivière Saint-François. Situé près du centre Opti-récréatif, le local n'a pas de voisins à proximité et se prêterait bien aux activités de L'Intervalle.

Par contre, les dirigeants de la Maison des jeunes le trouvent quelque peu éloigné du centre-ville et se demandent si les jeunes feront le trajet pour s'y rendre. «Nous sommes prêts à tenter l'expérience, mais nous ne sommes pas assurés que ça sera une réussite, note Marcel Hamel. Amener les jeunes l'autre côté de la rivière pose un certain problème et nous nous demandons s'ils se rendront au local.»

Le conseil d'administration de la Maison des jeunes doit se réunir très bientôt afin de prendre une décision à ce sujet. Si les membres se prononcent en faveur du déménagement, l'organisme pourrait reprendre ses activités au cours des prochaines semaines. Sinon, il n'est pas certain que les jeunes de Bromptonville et de Canton de Brompton auront un endroit pour se réunir cet automne.

À LIRE DEMAIN PAUL PICHÉ

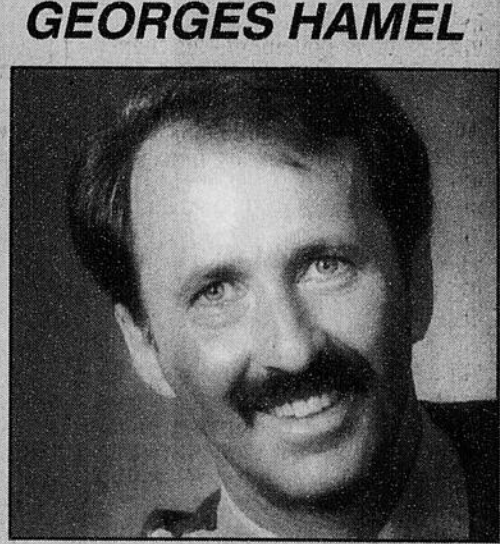
Dans le cahier des arts et spectacles



Le marathonien qui ne lâche pas



Le désir d'arriver à mieux vivre



Du country, un point c'est tout!

loto-québec

Tirage du 97-08-06

GAGNANTS	LOTS
6/6: 1	1 742 487,10 \$
5/6+: 11	47 522,30 \$
5/6: 425	984,00 \$
4/6: 17 529	45,70 \$
3/6: 286 379	10,00 \$

Ventes totales: 14 108 365,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 300 000,00 \$

PANCO Tirage du 97-08-07
1 2 4 11 12
13 17 20 23 27
29 31 33 39 41
46 50 54 62 66

Quintessence Tirage du 97-08-07
3 4

Extra Tirage du 97-08-07
NUMÉRO: 624665

Extra Tirage du 97-08-07
NUMÉRO: 297655

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

MÉTÉO La Tribune

MétéoMédia

LaTribune 564-5450

...une publicité qui marche!

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	DIMANCHE	LUNDI
26 PRÉC. 10	12 PRÉC. 0	28 13 PRÉC. 10	28 13 PRÉC. 10	28 13 PRÉC. 10

Victoriaville 26/14
Drummondville 26/14
Valcourt 26/12
Magog 26/12
Lac-Mégantic 26/12
Sherrill 26/12
St-Jovite 26/12
St-Georges 26/12
St-André 26/12
St-Basile 26/12
St-Émilion 26/12
St-François 26/12
St-Jacques 26/12
St-Jovite 26/12
St-Léonard 26/12
St-Martin 26/12
St-Roch 26/12
St-Zéphirin 26/12
Thérèse-de-Québec 26/12
Valcartier 26/12
Verdun 26/12
Windsor 26/12

HUMIDEX
30

QUÉBEC		INDICE UV	
Chicoutimi Sol 26/13	Québec Sol 26/14	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32	
Gaspé Sol 23/11	Rimouski Sol 23/13	60 30 20 15	
Iles-de-la-Mad. Sol 22/15	St-Georges Sol 26/14		
La Grande Sol 24/12	Sept-Iles Sol 19/10		
Lac-St-Jean Sol 26/14	Trois-Rivières Sol 26/14		
Montréal Sol 27/17	Val-d'Or Sol 29/15		
CANADA		USA	
Charlottetown Var 23/13	Régina Ave 24/11	Boston Sol 29/18	New York Sol 30/19
Edmonton Plu 18/9	St-John's Sol 21/12	Bridgport Sol 27/15	Old Orchard Var 27/13
Fredericton Sol 26/13	Toronto Sol 28/15	Burlington Var 28/14	Portland Var 27/13
Halifax Sol 25/13	Victoria Sol 22/12	Concord Var 29/11	Providence Sol 28/15
Ottawa Sol 28/17	Winnipeg Ora 30/14	Detroit Sol 29/14	Washington Sol 31/17
LE MONDE		DESTINATIONS SOLEIL	
Athènes Sol 32/24	Mexico City Sol 26/13	Atlantic City Sol 26/19	Myrtle Beach Sol 33/25
Beijing Sol 31/23	Moscou Sol 22/12	Cape Cod Sol 29/18	Old Orchard Var 27/13
Berlin Sol 25/15	Paris Sol 30/19	Daytona Beach Var 29/23	Orlando Ora 33/24
Hong Kong Ave 31/26	Port-au-Prince Var 30/23	Freeport Var 33/26	Plattsburg Var 28/14
Lisbonne Sol 22/15	Rome Sol 31/16	FT Lauderdale Sol 32/24	Tampa Var 33/25
Londres Sol 27/16	Tokyo Sol 33/25	Honolulu Var 33/26	Virginia Beach Sol 28/18
		Key West Var 33/26	West Palm B Var 33/26
		Miami Sol 28/21	Wildwood Sol 26/19

EMPLOIS DU JOUR

Lieu: Sherbrooke
Salaire: 8 \$/heure, après trois mois 9 \$/heure, temps partiel, poss. plein temps
Exigences: D.E.P., réfrigération, aimer travail d'équipe, expérience non nécessaire, formation sera donnée par l'employeur, outils fournis, relations interpersonnelles

Opérateur de machine à coudre
Offre: 2209508
Lieu: Bromptonville
Salaire: 6.70 \$/heure, permanent, temps plein, 40 heures/semaine, lundi au vendredi, 7h à 16h
Exigences: doit posséder 1 an et plus d'expérience dans la couture de jeans sur différentes machines à coudre industrielles
Fonctions: couture de vêtements (jeans).

Préposé/e nettoyage ventilation
Offre: 2211189

Fonctions: effectuer le nettoyage de conduits de ventilation avec procédés mécaniques, secteur résidentiel et commercial.

Veillez vous présenter à votre Centre des ressources humaines du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre des ressources humaines.

INDEX

Arts: C-7
Bandes dessinées: D-4
Chez nous: B-1
Décès: D-5
Économie: B-3
Horoscope: D-4
Messier en liberté: C-6
Opinions: A-6
Petites annonces: D-2
Sports: C-1

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 115 000 LECTEURS

PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 LaTribune

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1R 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168	Camelots et camelots motorisés Prix de vente: 3,51 \$ T.P.S.: 25 \$ T.V.Q.: 24 \$ Coût à l'abonné: 4,00 \$	Abonnement payé à l'avance: endroits desservis par camelot et camelots motorisés. Temps Prix TPS TVQ Total 1 an 175,12 \$ 12,26 \$ 12,18 \$ 199,56 \$ 6 mois 87,60 \$ 6,13 \$ 6,09 \$ 99,82 \$ 3 mois 44,84 \$ 3,14 \$ 3,12 \$ 51,10 \$ 1 mois 23,49 \$ 1,64 \$ 1,63 \$ 26,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO
Goupil

C'était le temps des majorettes

Je ne sais pas quel endroit fréquentent les plus belles adolescentes de Sherbrooke en 1997, mais à l'époque où j'étais moi-même «ado», la majorité des plus belles filles de la ville faisaient partie du corps de majorettes «La Marjolaine».

C'était notre plus grand rêve, à mes copains et moi, d'avoir une blonde chez les majorettes. Mais comme c'était également le rêve de tous les autres adolescents de la ville, et que parmi eux il y en avait de bien plus beaux, mais surtout des moins boutonneux, on se disait que nous n'avions aucune chance. Aussi bien rêver de devenir le prochain «chum» de Brigitte Bardot tant qu'à y être...

Si je vous parle du corps de majorettes «La Marjolaine» aujourd'hui, c'est que son fondateur, M. Edgar Drolet, est décédé plus tôt cette semaine à l'âge de 83 ans.

M. Drolet a fondé la troupe en 1960 et l'a dissoute en 1971. «La Marjolaine» pouvait compter jusqu'à 125 majorettes dans ses rangs. La troupe participait à des parades et à différents spectacles. Les corps de majorettes ont maintenant disparu au profit des corps de tambours et clairons, qui réunissent garçons et filles.

C'est quand j'ai aperçu la photographie de M. Drolet dans la section des avis de décès de notre journal hier matin, que ces beaux souvenirs de jeunesse me sont revenus à la mémoire.

Ce qu'on pouvait les trouver belles les majorettes de «La Marjolaine». Ce qu'elles pouvaient être séduisantes dans leur uniforme. Et comme elles étaient habiles à faire tourner leur canne de tambour-major avec leurs doigts. Vous ne pouvez savoir à quel point dans mon petit cœur d'adolescent, j'enviais mes copains également - les chanceux qui avaient le bonheur de pouvoir se promener main dans la main sur la rue avec une jolie majorette!

À quelques occasions, nous avons tenté notre chance, mes amis et moi, en essayant de flirter avec quelques filles de notre quartier qui s'étaient enrôlées dans la troupe de M. Drolet. Certaines jouaient un instrument de musique, alors que d'autres ne faisaient que parader en faisant tourner leur bâton.

Puis un jour, le miracle s'est produit. À l'époque, en tout cas, on a cru au miracle. Mon copain Mario — prénom qui était définitivement à la mode dans le temps — et moi sommes allés reconduire deux majorettes chez leurs parents en les tenant par la main. Oui m'sieur dame, par la main!

En fait, c'est mon copain qui avait été le premier à saisir la main de la majorette qui marchait à ses côtés. Je l'avais tout simplement imité en offrant ma main à celle qui marchait près de moi. Je pensais que le cœur allait me sortir de l'estomac tellement j'étais nerveux.

Quand nous sommes retournés à la maison, mon ami et moi, on ne marchait pas, on flottait littéralement! On se disait que même Brigitte Bardot, la Claudia Schiffer du temps, n'arrivait pas à la cheville de nos deux majorettes. C'est vous dire à quel point le coup de foudre avait été fort!

Malheureusement, nous sommes revenus sur terre dès la semaine suivante quand les têtes enflées du quartier Nord de Sherbrooke sont venues se mêler de ce qui ne les regardait pas dans l'Est. Que voulez-vous, les gars du Nord ont toujours été comme ça. Enfin...

Le destin a voulu que je devienne un collègue de travail du fondateur du corps de majorettes «La Marjolaine», Edgar Drolet, au milieu des années 70 à La Tribune. M. Drolet, qui a été typographe pendant 33 années pour le compte du quotidien sherbrookoise, a pris sa retraite en 1978.

La dernière fois que j'ai revu M. Drolet, ce fut lors de la journée «portes ouvertes» organisée en mai 96 à nos locaux de la rue Roy.

— Te rappelles-tu de moi?, m'avait-il demandé d'un air amusé alors qu'il s'était arrêté à la salle de rédaction.

— Bien sûr M. Drolet, mais je me souviens surtout de vos majorettes! J'ai alors vu son visage s'illuminer. Je n'aurais pas pu lui faire plus plaisir.

CONCLUSION

Une maladresse à la mise en page a fait disparaître quelques lettres à la conclusion de ma chronique d'hier. Il aurait fallu lire la phrase qui suit: *Et de ce temps-là, Marie-Ange prie pour ses copines Hélène et Laura...*

Une imprimerie de Magog acquise par le Groupe Transcontinental GTC

Miragex déménage à Sherbrooke

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Déménagée de Sherbrooke à Magog, il y a quelques années, l'imprimerie qui est devenue la division Magog de Scabrini Miragex fera le chemin inverse, à la suite de son acquisition par le Groupe Transcontinental G.T.C.

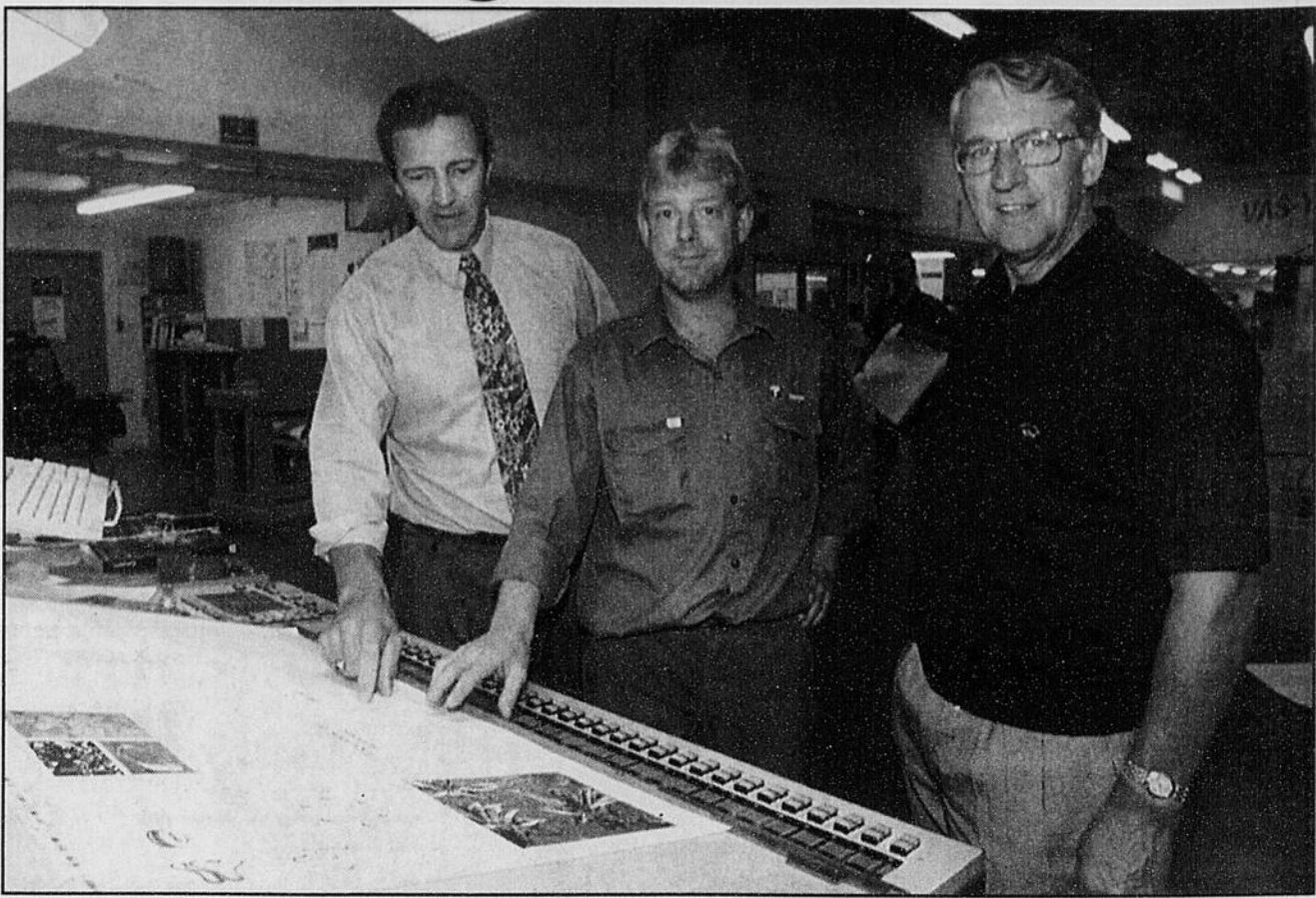
En rendant publique cette nouvelle acquisition, hier midi, le président du conseil et chef de la direction du Groupe Transcontinental, Rémi Marcoux, a en effet expliqué que le personnel et les actifs de Scabrini Miragex de Magog seront rapatriés dans l'usine Métrolitho, de Sherbrooke, que possède GTC.

«La trentaine d'employés de cette imprimerie à Magog seront tous relocalisés à Sherbrooke, puisque l'entreprise était locataire de l'immeuble de Magog alors que nous sommes propriétaires à Sherbrooke», a-t-il précisé, en entrevue quelques minutes avant sa rencontre avec les employés de Métrolitho.

L'imprimerie magogoise remonte à 1930 alors qu'elle se nommait Imprimerie Roger Fisette et avait pignon sur la rue Alexandre, à Sherbrooke. Acquis en 1976 par Gaston Goulet, le père de l'actuel président du Groupe Scabrini, elle a été rebaptisée Imprimerie Gaston Goulet, puis à la suite d'une nouvelle acquisition, Goulet Létourneau Imprimeurs. La fusion avec les Créations Miragex a eu lieu en 1993.

L'entreprise est spécialisée dans l'impression d'albums de finissants et d'agendas scolaires. Ses revenus ont dépassé 3,5 millions \$ en 1996.

Comme l'explique M. Marcoux, cette transaction permet à Métrolitho d'élargir sa gamme de produits à l'intention du marché régional, tout en renforçant sa position sur le marché canadien du livre. Métrolitho est spécialisée dans le secteur de l'impression commerciale et dans l'impression de li-



Le personnel et les actifs de Scabrini Miragex de Magog seront rapatriés dans l'usine Métrolitho, de Sherbrooke, que possède GTC. Sur la photo, Roger Milot, directeur général, François Laliberté, pressier et Rémi Marcoux, président du conseil et chef de la direction du Groupe Transcontinental.

vrés à l'échelle canadienne.

«L'intégration des activités dans l'impression d'albums de finissants et d'agendas scolaires va permettre d'accroître le rythme de production de Métrolitho durant les périodes de l'année où les activités dans l'édition étaient plus calmes», a souligné M. Marcoux en précisant que Métrolitho disposait de l'espace suffisant pour accueillir ce

nouveau personnel et ces nouvelles activités sans agrandissement.

Chef de file dans l'industrie des communications en Amérique du Nord, le Groupe Transcontinental GTC est une société canadienne engagée dans l'impression, l'édition, la production de disques compacts, le marketing direct, l'information et le commerce électroniques. Créée en

1976, la compagnie embauche plus de 7200 personnes au Canada et aux États-Unis, à travers ses 32 usines et ses 40 bureaux. Ses revenus ont atteint 1,04 milliard \$ en 1996.

Selon M. Marcoux, la croissance se poursuit en 1997 à un rythme encore plus soutenu. Au dernier trimestre, le taux de croissance était de 23 pour cent.

Deux médecins originaires de Bosnie confinés à l'aide sociale

□ Un décret gouvernemental leur interdit de pratiquer au Québec

Steve BERGERON

Sherbrooke

Il y a trois ans, Mirna Tomic et Georgije Videkanic avaient l'espoir de recommencer une vie nouvelle, loin de la guerre qui a dévasté leur ville, Sarajevo. En choisissant le Canada, ils pensaient pouvoir retrouver non seulement la paix, mais aussi la chance de pratiquer leur métier auquel ils ont consacré plus de vingt ans de leur vie: la médecine.

Un mois après leur arrivée à Sherbrooke, en novembre 1995, leurs rêves ont été réduits en miettes: on leur apprenait que le droit de pratique des médecins non diplômés en Amérique du Nord avait été suspendu au Québec depuis avril par un décret ministériel. Quoi qu'ils fassent, ils ne pourraient pas exercer leur métier ici.

Aujourd'hui, le couple vit de l'aide sociale, dans un petit appartement de la rue Wellington, avec l'impression que l'avenir est bouché ici.

«À Zagreb, quand j'ai demandé au responsable de l'ambassade si nous pourrions trouver du travail ici, il m'a répondu: «Oui, madame. C'est normal.» En arrivant ici, j'ai eu un grand choc», se souvient Mirna Tomic.

Le couple a depuis cogné à plusieurs portes, sans succès. Il n'y a aucune voie de contournement, ni de recyclage possible. «Même si je faisais une maîtrise à l'université, on ne me donnerait pas le droit d'exercer.»

Mirna Tomic est diplômée en médecine générale et spécialiste en neurologie et en psychiatrie. Son époux est diplômé en médecine interne, et s'est spécialisé en pneumologie et en cardiologie. Tous deux ont dix années d'études en médecine et 22 années d'expérience. On les a invités à maintes reprises pour prononcer des confé-



Imacom-Daguerre, Claude Paulin

Heureux d'être accueillis au Québec il y a deux ans, Georgije Videkanic et Mirna Tomic, deux médecins originaires de Sarajevo, ont vite déchanté, en apprenant qu'un décret ministériel interdit à tout médecin non diplômé en Amérique du Nord d'exercer au Québec. Depuis, ils ont l'impression que leur avenir dans leur terre d'accueil est complètement bloqué.

rences lors de congrès de médecine.

Au Québec, on ne leur a reconnu, comme équivalence à leur diplôme, qu'une quatrième année de baccalauréat...

Pas de motivation

Pour seule tentative d'aide, on a dirigé Mirna Tomic vers les bureaux de la Société québécoise de la main-d'oeuvre. «Je me suis retrouvée avec des gens sans scolarisation à qui on conseillait de s'inscrire au Centre Saint-Michel. J'étais très en colère!»

En Grande-Bretagne, rapporte-t-elle, les médecins immigrants doivent travailler pendant un an sans salaire, sous la surveillance d'un superviseur. Ce dernier, au bout d'un an, décide si le médecin est apte à pratiquer son métier dans son pays d'accueil. «Ici, nous n'avons même pas l'occasion de prouver ce que nous pouvons faire.»

Pourtant, le couple souhaite refaire sa vie au Québec. «J'aime beaucoup les gens d'ici. Ils sont très gentils et patients. La nature est merveilleuse. Nous sommes aussi très reconnaissants

envers le gouvernement de nous avoir accueillis.»

Alors qu'on manque de médecins dans plusieurs régions du Québec, le couple Videkanic-Tomic se dit ouvert à s'éloigner des grands centres. «Nous sommes prêts à aller dans le Grand Nord, à la moitié du salaire s'il le faut.»

Mirna Tomic arrive à se débrouiller en français. Son mari, non. Mais comme l'explique Mme Tomic, qui voudrait apprendre une langue quand, de toute façon, cela ne sera d'aucune aide pour trouver du travail comme médecin? «Nous n'avons pas de motivation.»

Et, selon elle, cela finit par jouer contre le français. «Les ex-Yougoslaves qui ne se trouvent pas de travail n'ont pas l'occasion de se mêler aux Québécois. Alors, ils se réunissent entre eux et parlent serbo-croate.»

Pas question de retourner dans leur ancien pays. Premièrement, ils ont tout perdu: leur appartement, leur voiture, la maison de campagne (à cause de la guerre, Georgije n'a jamais pu revoir ses parents avant que ceux-ci décèdent). Ensuite, Mirna est Croate, Georgije est Serbe. Il n'y a plus d'endroit, là-bas, où les deux cultures peuvent vivre ensemble.

Ils pourraient tenter de travailler dans une usine, comme l'ont fait quelques-uns de leurs compatriotes. «Mais nous avons 50 ans tous les deux... Nous ne pourrions pas retourner non plus étudier des années. Peut-être que nous partirions pour Montréal, où notre fille étudie, et j'essaierai de garder des enfants.»

Demain: 2000 \$ pour passer l'examen d'évaluation

L'International de cinéma n'avait pas d'autre choix que Rock Forest - Jean-Guy Dubuc

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

L'International de cinéma de l'Estrie n'avait d'autre choix que de déménager son festival à Rock Forest, face à la décision de la Maison du cinéma de ne pas l'accueillir, comme par les années passées, et faute d'autres salles adéquates à Sherbrooke.

«Notre premier choix était notre fidélité au centre-ville de Sherbrooke, mais nous n'avions pas d'autre alternative, on ne mérite pas de reproches», fait valoir le président du conseil d'administration de l'International, Jean-Guy Dubuc.

«C'est très simple: pour tenir le festival au centre-ville, il fallait trouver des salles au centre-ville, or les seules qui



Jean-Guy Dubuc

ont donc regardé ailleurs, même au centre-ville, soutient-il.

«Or le théâtre Granada n'est pas une salle de cinéma et il aurait été difficile d'y avoir une qualité de film 35 millimètres; il aurait fallu louer de l'équi-

pement et c'est très coûteux», fait valoir M. Dubuc.

Quant au cinéma Capitol, fermé depuis le printemps, «nous n'étions pas certains qu'il serait encore disponible en septembre».

«On n'avait donc pas d'autre choix. On a fait le tour de toutes les hypothèses et celle de Rock Forest était la seule réalisable, bien que cela nous fasse vraiment de la peine de quitter le centre-ville», ajoute Jean-Guy Dubuc, cofondateur du festival avec Jacques Foisy, en 1993.

M. Foisy a expliqué mercredi qu'un désaccord entre lui et le conseil d'administration de l'International avait mené à une impasse et fait en sorte qu'il a refusé ses salles au festival, qui se déroule du 4 au 15 septembre prochain.

Le déménagement du festival à Rock Forest a suscité une vive déception à Sherbrooke.

Le vice-président du Comité exécutif de la Ville de Sherbrooke, Bernard Tanguay, a rappelé que l'International avait reçu l'appui moral et financier du milieu, tout en soulignant que Sherbrooke privilégie le centre-ville pour les événements culturels de ce genre.

De son côté, le président de Centre-ville Sherbrooke, Jean-Pierre Bertrand, juge qu'un tel événement devrait avoir lieu au centre-ville.

Jean-Guy Dubuc signale que la décision de l'International de cinéma de l'Estrie est définitive, «mais heureusement qu'il y avait le Cinéma 9, sinon il n'y aurait plus eu d'International du cinéma».

LES EFFETS DE LA RÉFORME MAROIS

Nathalie Langlois demeure relativement satisfaite

Sherbrooke

Relativement satisfaite des modifications apportées au projet de politique familiale de la ministre Pauline Marois lors de l'adoption subséquente de la loi, une mère de famille de trois enfants ne se berce cependant pas d'illusions quant à sa capacité de recourir aux services de la garderie dans l'avenir.

Une jeune femme de Saint-Élie-d'Orford, Mme Nathalie Langlois, était partie en guerre le prin-

temps dernier contre le projet de politique familiale de la ministre de l'Éducation, qui prévoyait une chute de quelque 1000 \$ par mois de l'allocation familiale pour ses trois enfants. L'allocation québécoise aurait passé de 1461 \$ à 523 \$ dans son cas.

«Je suis contente et je ne le suis pas», confie Mme Langlois tout en ma-

nifestant sa reconnaissance à l'égard de la députée de Sherbrooke, Mme Marie Malavoy, à qui elle a exposé son cas. Ces intérêts étaient communs à plusieurs parents québécois de revenus moyens qui auraient risqué de manquer de lait et de fruits pour nourrir leurs enfants si le projet de loi initial avait été adopté tel que prévu.

Enfin, a appris Mme Langlois, la loi prévoit une chute à 723 \$ de son allocation annuelle, de septembre 1997 à juillet 1998, mais une hausse à 1280 \$ par la suite, à compter de juillet 1998. «Je suis avantagée à

long terme, note Mme Langlois, car, auparavant, l'allocation prenait fin dès que les enfants atteignaient l'âge de six ans, alors que la loi me permettra maintenant de recevoir la somme de 1280 \$ jusqu'à ce que les enfants atteignent l'âge de 18 ans.»

Ces informations, la mère de famil-

le dit qu'elle a été obligée de les chercher elle-même, entre autres auprès d'Info-allocations où elle devait même dire au préposé ce qu'il devait vérifier. «On a de la misère à avoir de l'information.»

En ce qui concerne le recours occa-

sionnel à la garderie, Nathalie Langlois, qui reste à la maison pour élever ses enfants, note que, dans son cas, il comporte un certain nombre d'inconvénients. «D'abord, ce qui est plate, je n'ai pas droit à des reçus pour fins d'impôt et je n'ai pas les moyens d'en-

voyer les enfants à la pré-maternelle ou à la garderie. Puis, on a beau dire que j'aurai droit à la garderie à 5 \$ par jour, je sais bien qu'il ne sera pas possible d'y accéder, par exemple une journée par semaine, car il est certain qu'il n'y aura pas de place.»

Des textes de
Michel Rondeau

Garderies

Les compressions suscitent la colère

Sherbrooke

Les responsables et employées des garderies sans but lucratif sont «frustrées», voire «enragées» depuis que la ministre Pauline Marois a parlé de couper 20 millions \$ de leur financement.

Les qualificatifs sont de Mme Martine Staehler, coordonnatrice du Regroupement des centres pour la petite enfance de l'Estrie (les garderies sans

but lucratif).

«Déjà nous fonctionnons avec des budgets serrés. Si Mme Marois donne suite à son annonce, sur 27 garderies que nous représentons, 18 perdront entre 3000 \$ et 30 000 \$ entre septembre et mars prochain, période qui terminera notre présent exercice financier. La perte sera plus élevée sur un an.»

Selon Mme Staehler, les garderies sont prises au piège puisque Mme Marois a créé des attentes dans le public, puisque les inscriptions sont déjà con-

firmées dans les garderies depuis juillet et puisque le projet de la ministre annonce des frais de 5 \$ par jour. Les garderies seraient mal venues de demander davantage aux parents.

«Où peut-on couper si ce n'est dans le salaire de nos employées? Aucune garderie n'est capable de mettre ses pertes financières sur le dos du personnel. Déjà les salaires s'élevaient seulement à 15 000 \$ à 20 000 \$ par année. Ça va être la révolte à la grandeur du Québec!»

REDÉCOUVREZ LE PARCOURS
DE GOLF D'EAST ANGUS!

2 POUR 1
(du lundi au vendredi)



RÉSERVATION:
832-3643

33873

... mais Marie Malavoy demeure optimiste

Sherbrooke

La coupure de 20 millions \$ que la ministre Pauline Marois a annoncée aux garderies sans but lucratif ne dépend pas nécessairement de la mésentente d'Ottawa et de Québec au sujet du transfert des contributions du Québec pour les congés parentaux.

«La question des services de garde et celle des congés parentaux ne sont pas des vases communicants, même si Mme Marois a la responsabilité des deux dossiers», explique la députée de Sherbrooke, Mme Marie Malavoy.

Mme Malavoy sait que des garderies sans but lucratif sont mécontentes, actuellement, de l'annonce de la ministre en ce qui concerne les places pour les enfants de quatre ans.

«Le problème est connu du bureau



Marie Malavoy

représentants du ministère de l'Éducation et des porte-parole du Regroupement des garderies, via Concertation, qui a été formé pour étudier le dossier et nous attendons les résultats.»

Personnellement, la députée de Sherbrooke a aussi invité les porte-parole des garderies de la région à la rencontrer la semaine prochaine pour lui exposer leur point de vue afin qu'elle puisse les représenter s'il y a lieu.

de la ministre. Les garderies de Lanaudière, de la Montérégie et de l'Estrie ont déjà manifesté leur mécontentement. Il y a d'ailleurs un comité regroupant des

Marie Malavoy rappelle que, des trois grands dossiers de Pauline Marois, le dossier de la maternelle avance bien.

Quant à celui des allocations familiales, il a été retravaillé et a subi des ajustements importants qui satisfont davantage les bénéficiaires que le projet initial.

C'est pourquoi elle croit que les discussions actuelles entre le ministère et les services de garde pourraient aussi être fructueuses.

«Évidemment, Mme Marois a mis le projet concernant les congés parentaux entre parenthèses, compte tenu de la mésentente avec Ottawa. Ce problème illustre un des aspects du régime fédéral: nous nous trouvons toujours en porte-à-faux entre la contribution des Québécois et le système de distribution d'Ottawa. En principe, on n'en sort pas tant qu'on n'en sort pas, dirait-on.»

SEARS

GRANDE
Liquidation
MODE

RABAIS ADDITIONNEL

40%

sur les prix déjà réduits de

TOUS LES VÊTEMENTS MODE
ET TOUTES LES CHAUSSURES
EN LIQUIDATION
pour hommes, femmes et enfants

Et n'oubliez pas, ce samedi, nos magasins ouvrent à 8h30!

Offre en vigueur à compter de samedi le 9 août 1997, dès 8 h 30, dans la limite des stocks disponibles, sauf avis contraire. Le choix varie selon le magasin.

SEARS
Attendez-vous à plus

Lacs: l'engagement de Boucher accepté assez positivement

Pascale BRETON
Sherbrooke

L'engagement du député de Johnson, Claude Boucher, à s'occuper personnellement du dossier ardu concernant les lacs, entraîne des réactions assez positives, même si les principales organisations ne partagent pas le même avis sur le sujet.

«Nous sommes aux petits oiseaux face à la décision de Claude Boucher de prendre une part active au dossier. Il nous a écoutés très attentivement et il est sensible aux projets environnementaux», dit Jean-Claude Thibault, président de l'organisme RAPPEL (Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et cours d'eau de l'Estrie et du Haut-bassin de la Saint-François).

Jean-Pierre Rancourt, de l'Association des propriétaires de bateaux, tempère quant à lui ses réactions. «Nous sommes heureux de voir que le député veut prendre le dossier en mains. Cependant, il ne faudrait pas qu'il ait une opinion déjà faite, ce qui semble être le cas.»

Les recommandations qui vont être acheminées au gouvernement provoquent tout de même l'assentiment des deux partis. Pour la tranquillité des riverains et la qualité des cours d'eau, il faut informer la population et prendre des mesures préventives, clament les deux associations.

Mais là encore, les opinions divergent. «La pa-

trouille pourrait faire respecter un couvre-feu pour le bruit, puisqu'elle fait déjà respecter le règlement concernant l'ancrage», suggère M. Rancourt.

Les membres de l'association RAPPEL ne partagent pas cet avis. «Il faut plutôt sensibiliser la population. Ce serait plus économique qu'une patrouille», dit plutôt M. Thibault.

Le président de RAPPEL propose en ce sens un projet, le REFORMEau-ACTION, en partenariat avec des vendeurs et des manufacturiers d'engins aquatiques, projet qui vise à offrir de la formation et de l'éducation avant tout.

Pas de terrains à vendre

Jean-Pierre Rancourt, qui est propriétaire d'une marina à Newport, au Vermont, raconte par ailleurs que les étendues d'eau, surtout celle du Memphémagog, provoquent des retombées économiques énormes pour la région.

«Il ne faudrait pas tout interdire parce que deux fois dans l'été, il y a 4000 bateaux sur l'eau, alors que la plupart du temps, c'est tranquille», affirme l'homme.

Selon lui, la nouvelle voulant que des riverains cherchent à vendre leur propriétés, ou qu'ils aient plus de difficulté à le faire, est erronée, contrairement à ce qu'affirme Jean-Claude Thibault de RAPPEL.

«Certains propriétaires achètent même un terrain en face des marinas pour voir les bateaux», conclut M. Rancourt.

Fusion des commissions scolaires

Les commissaires auraient aimé donner leurs opinions

Karine TREMBLAY
Sherbrooke

C'est avec stupéfaction que les présidents des commissions scolaires rejoints hier soir ont appris de *La Tribune* la proposition que Claude Boucher entend faire à la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, concernant la fusion des commissions scolaires de Lac-Mégantic, Coaticook, La Sapinière et Sherbrooke.

Ceux-ci ont affirmé ne pas avoir été consultés quant à cette offre de fusion: «M. Boucher n'a même pas eu la politesse de demander leur opinion aux commissions scolaires! Nous apprenons ses intentions des médias, alors même que nous sommes les premiers concernés...», lance le président du Conseil des commissaires de La Sapinière, Yvon Turcotte.

Par ailleurs, ignorant les motifs précis de Claude Boucher et les détails de son offre, les intervenants avec lesquels *La Tribune* s'est entretenue ont refusé de se prononcer sur la pertinence de l'idée qu'il a mis de l'avant.

«Peut-être ce projet est-il le bon, mais je ne peux pas vraiment m'avancer là-dessus puisque je n'ai pas été consulté! Une chose est certaine, si Claude Boucher continue de nous mettre de côté et de jouer en solo, il va perdre sa crédibilité et réduire les possibilités de coopération entre tous ceux que la situation touche», souligne Yvon Turcotte.

Du reste, il n'est pas le seul à déplorer ce manque de consultation: «M. Boucher n'a jamais discuté de cette éventualité avec les commissions scolaires concernées, déclare la présidente de la Table des présidents et directeurs généraux de l'Estrie, Manon Roberge. C'est un manque de respect vraiment regrettable: il met à l'écart les premières personnes avec qui il devrait s'entretenir et il fait carrément abstraction de l'opinion des milieux concernés.»

On n'en pense pas moins du côté de Coaticook: «M. Boucher a le droit d'annoncer ce qu'il envisage au sujet des fusions, mais il aurait au moins pu nous demander notre avis! Cela aurait été apprécié, parce que ça nous concerne», affirme le président du Conseil des commissaires de Coaticook, André Lafaille.

«Je ne peux me faire le porte-parole de mes confrères puisque nous n'en avons pas discuté tous ensemble. Il reste qu'à première vue, cette proposition ne va pas dans le sens de ce que nous mettons de l'avant depuis le début: à Coaticook, nous voudrions conserver notre propre commission scolaire, sans fusionner avec celles d'autres municipalités.»

Qu'avez-vous fait cet été ?

a) du bateau

b) du camping

c) éternuer

Si vous avez répondu c), ouvrez grands vos yeux irrités et tournez à la page A-8 pour découvrir la solution.

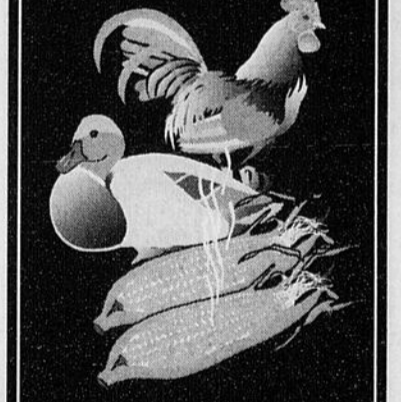
«Cependant, ajoute-t-il, je ne peux dire que nous refuserons le plan de M. Boucher, mais il nous faudra l'étudier. La fusion entre notre commission scolaire et celles de La Sapinière et de Lac-Mégantic ne nous semblait pas rentable. Peut-être que cette nouvelle proposition de fusion le serait davantage... ce sera à voir.»

On ignore encore l'opinion de la commission scolaire de Lac-Mégantic sur le sujet, puisque la présidente du Conseil, Suzanne Durivage, n'a pu être jointe. Quant à la présidente du Conseil de la commission scolaire catholique de Sherbrooke, Louise Boisvert, elle s'est abstenue de tout commentaire.



À la conquête du bon goût
Suivez la ronde des récoltes de l'Estrie!

Ce samedi, à compter de 11 h, venez déguster un repas original.



Canard, poulet et compagnie... le tout, à prix alléchant!

Aussi, mais chaud sur place.

À gagner... Une table champêtre pour 10 personnes (valeur de 500 \$) en collaboration avec Aux Jardins Champêtres

Tous les samedis de 9 h à 18 h jusqu'au 11 octobre

TELE 7
2241, chemin du Parc, Orford AU COEUR DU VILLAGE CHERRY RIVER (voisin de l'Auberge Estrimont) Sortie 118 de l'autoroute 10

VENTE AUTORISÉE DES MANUFACTURIERS

AVENTURE ELECTRONIQUE

Les meilleurs prix garantis*

jusqu'à

750\$

de rabais instantané en magasin!

AUCUNE REMISE POSTALE!

SUR TOUTES LES GRANDES MARQUES

- SONY JVC RCA Panasonic
- SANYO BRAUN RECOTON TOSHIBA
- Canon FISHER harman/kardon
- Packard Bell CANTEL BOSE PIONEER
- NEC Twinhead EPSON ME SHARP
- brother Danby CASIO MISSION
- Microsoft HOOVER KOSS SENNHEISER
- PHILIPS aiwa Messina HEWLETT PACKARD
- HITACHI YAMAHA TEAC KENWOOD
- MOTOROLA MOFFAT GoldStar
- Technics COMPAQ WhiteWestinghouse AST COMPUTER
- AR JBL Apple LOGITECH GE

- COMPTANT
- CARTE DE CRÉDIT
- CARTE DE DÉBIT
- FINANCEMENT[†]
- CRÉDIT-BAIL[†]
- MISE DE CÔTÉ

Sherbrooke SUPERMAGASIN 3280 boul. Portland (819) 346-6633

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

EDITORIAL

Qui a eu cette idée folle?



Dany GRONDIN

C'est incroyable comme le temps passe vite! Dans quelques semaines à peine, ce sera la rentrée des classes. Les élèves comme les étudiants reprendront le chemin de l'école avec leurs cahiers et leurs crayons tout neufs pour débiter cette année nouvelle. Plusieurs d'entre eux entameront une autre étape de leur formation qui leur apportera de nouveaux défis et des battements

de coeur précipités par leur désir de réussite ou l'ignorance de ce qui les attend.

Les signes de la rentrée des classes sont nombreux et tellement perceptibles à ceux qui sont concernés. Les publicités annoncent déjà depuis quelques semaines les merveilles de la rentrée: des cahiers plus résistants les uns que les autres; des crayons qui garantissent pratiquement une écriture sans faute d'orthographe; des vêtements qui feront de chacun des enfants des écoliers modèles. Bref, on nous prépare psychologiquement au retour à l'école.

Mais les habitués vous diront sûrement que ce ne sont pas vraiment ces signes qui leur indiquent le début des classes. Les vrais de vrais mordus attendent la rentrée avec impatience et la pressentent avec les nuits qui rafraîchissent et qui annoncent que l'automne sera bientôt là. Sans qu'on puisse vraiment se l'expliquer, il flotte dans l'air des molécules particulières qui frappent à la porte de notre subconscient pour nous lancer cette bonne nouvelle: l'école arrive!

Il y a bien sûr des sceptiques qui ne voient pas vraiment où se situe la bonne nouvelle là-dedans et qui se font un devoir de le crier haut et fort. Pourtant, l'éducation que nos jeunes se donnent d'une année à l'autre est un privilège extraordinaire qui leur est offert. Ils ont l'immense chance d'élargir leurs horizons et de découvrir petit à petit ce qui se passe ailleurs dans le monde.

L'école, ce n'est pas seulement des devoirs et des leçons, de l'étude et des examens; l'école, c'est la possibilité pour chacun d'entre eux, d'apprendre à apprendre, de s'ouvrir aux autres et à ses propres possibilités. L'école, c'est même, à la limite, une garantie de croissance économique pour l'avenir.

C'est un beau grand cliché qui semble difficile à croire en ce moment, avec un haut taux de chômage chez les 15-24 ans, mais il est néanmoins réaliste d'y croire. Il est facile de comprendre pourquoi. L'évolution technologique rapide et la globalisation des marchés demanderont davantage de connaissances techniques et analytiques aux travailleurs de demain. Après tout, des travailleurs formés bénéficient grandement à nos entreprises et donc, par conséquent, à notre croissance économique. Voilà pourquoi ces derniers se doivent de se donner les moyens de se tailler leur place au soleil.

Nous avons l'immense responsabilité de veiller à ce que les écoliers réalisent l'importance de leur passage à l'école. Ceux-ci commencent très tôt à aimer ou à détester l'école et leur préférence est souvent liée aux commentaires qu'ils entendent à la maison. S'ils constatent que leurs parents détestent l'école et ne s'intéressent jamais à leurs devoirs, les enfants concluront rapidement que celle-ci n'a aucun intérêt.

Si, par contre, les parents prennent le temps de s'asseoir avec leur progéniture pour lire un bon livre, faire les devoirs ou parler des activités scolaires, l'enfant comprendra à quel point ses parents tiennent à son éducation et celle-ci prendra une grande importance dans sa vie. Il aura envie de poursuivre sa formation et d'atteindre ses objectifs.

Peu importe la profession ou le métier que votre enfant choisira, il ou elle aura sa place. Qu'il devienne médecin, technicien industriel ou cuisinier, qu'elle devienne ingénieure, mécanicienne ou technicienne en laboratoire, chacun et chacune aura un rôle essentiel à jouer dans le développement de notre société.

L'école arrive, c'est merveilleux! Toutes ces connaissances nouvelles qui attendent nos enfants au tournant, tous ces défis à relever, tous ces nouveaux amis qu'ils rencontreront. Leur dites-vous seulement à quel point ils sont choyés d'avoir accès à toutes ces connaissances?

SEMAINE NATIONALE DE L'ALLAITEMENT

Un geste d'amour

À l'occasion de la semaine de l'allaitement maternel, il faudrait se demander pourquoi si peu de bébés québécois ont la chance de profiter des bienfaits du lait de leur maman. Au Québec, à peine 48% des femmes allaitent à leur sortie de l'hôpital et le taux d'abandon au cours des premières semaines est très élevé. Je suis personnellement très peinée que si peu d'actions soient prises pour aider et encourager les nouvelles mères à allaiter leur bébé.

Chacun sait que, derrière l'utilisation massive des laits artificiels et la publicité tapageuse faite en leur faveur, il y a d'énormes intérêts financiers. Les compagnies en jeu ne se soucient pas véritablement de la santé des bébés. Alors pourquoi nos dirigeants ne font-ils pas respecter le Code de commercialisation des substituts du lait maternel? Cela contribuerait énormément à réduire les pressions négatives que subissent les nouvelles mères. Il est impératif que l'allaitement maternel redevienne la norme dans notre société. Le lait maternel est la nourriture que la nature a prévue pour les bébés; les substituts ne sont que de pâles imitations.

Pour que l'allaitement redevienne la norme, il faut soutenir et encourager les mères dès le départ. L'initiative «Hôpitaux

amis des bébés» de Unicef-OMS vise à créer pour les nouvelles mamans un milieu hospitalier propice à un bon départ de l'allaitement. 12 000 hôpitaux à travers le monde ont répondu à l'appel. Aucun au Québec, aucun au Canada, seulement six aux États-Unis. C'est à se demander si nos hôpitaux se soucient vraiment de la santé de nos bébés.

Il est fort probable que très peu de femmes, si elles avaient l'information et le soutien nécessaires, choisiraient de ne pas allaiter leur bébé. Je suis monitrice bénévole à la Ligue La Lèche, qui fournit gratuitement de l'information et du soutien aux mères qui allaitent leur bébé. J'entends régulièrement des mères raconter qu'elles ont dû sevrer leur bébé sans l'avoir voulu, à cause de mauvais conseils ou de trop fortes pressions sociales. Ou encore des mères qui ont choisi de ne pas allaiter car elles avaient entendu dire que l'allaitement est extrêmement difficile et épuisant. Cette situation me révolte. Combien de femmes, pour ces raisons, n'auront pas connu la joie d'allaiter leur bébé, l'un des plus beaux gestes d'amour que l'on puisse poser.

Renée Landry

D'abord allaiter

D'après toute l'information que j'ai glanée à la récente Conférence Internationale des Sciences de la nutrition qui s'est tenue à Montréal, le premier principe en nutrition serait: d'abord commencer par l'allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois. Ne donner rien d'autre. (Seuls les prématurés ont besoin d'un supplément de fer).

Donner aux bébés des substituts du lait maternel ou des aliments complémentaires les expose à des infections. Dans les pays pauvres, ceci se traduit par la mort de 1,5 million de bébés chaque année. Chez nous, les bébés nourris au biberon ont quatre fois plus d'otites et deux fois plus d'infections digestives et respiratoires, ce qui nécessite plus de temps d'hospitalisation et des coûts de soins de santé plus élevés.

Et, surprise, les avantages de l'allaitement maternel persistent longtemps après le sevrage. Une étude présentée lors de la Conférence couvrait 17 ans et a démontré que les adolescents qui avaient été exclusivement nourris au sein jusqu'à six mois présentaient beaucoup moins de cas d'allergie et d'asthme. Les chercheurs ont hâte de voir

les effets à encore plus long terme; il y a des indices selon lesquels l'allaitement au sein réduirait l'incidence du diabète à l'âge adulte.

Pour la mère, l'allaitement offre une certaine protection contre le cancer du sein et des ovaires.

Ne serait-ce que pour des raisons économiques, l'allaitement maternel exclusif pendant six mois devrait avoir priorité sur tous les investissements en matière de santé et nos gouvernements devraient lui accorder tout son soutien, d'abord en veillant à l'application du Code de commercialisation des succédanés du lait maternel. Ceci inclut l'interdiction de la pratique de donner des échantillons gratuits de lait «maternisé» et l'interdiction d'en faire une publicité visant le grand public.

Un changement social en faveur de l'allaitement maternel est-il possible? Eh bien, en Norvège, en 1970, seulement 30% des femmes allaitaient; aujourd'hui 90% le font. Nous sommes à 48% au Québec. On pourrait sûrement se rendre à 90% aussi. Ça en vaudrait bien la peine.

Pamela Walden-Landry

OPINION

Mettons les pendules à l'heure...

Étant un plaisancier depuis plusieurs années sur le lac Memphrémagog, je me suis dûment intéressée aux différents articles parus dans La Tribune depuis deux semaines. J'ai été surprise et déçue de lire autant d'informations erronées au sujet des événements qui se passent et se sont passés sur le lac depuis deux ans. Voici donc ce que j'ai vu :

Premièrement : Oui, il y a eu un grand rassemblement de bateaux dans la Baie Verte (Baie Sergent) il y a deux ans où Toyo nous a donné un spectacle qui s'est terminé aux environs de sept heures. Par la suite, quelques bateaux sont restés et il y a eu de la musique provenant de certaines embarcations jusqu'à onze heures. Cette fête, comparable à la Fête du lac des nations ou à la Traversée du lac n'a, à mon avis, en rien dérangé les riverains au cours de la nuit.

Deuxièmement : L'information parue dans l'article de la semaine dernière concernant un bateau par bouée d'ancrage est fautive. Le nouveau règlement des municipalités autorise deux bateaux par bouée.

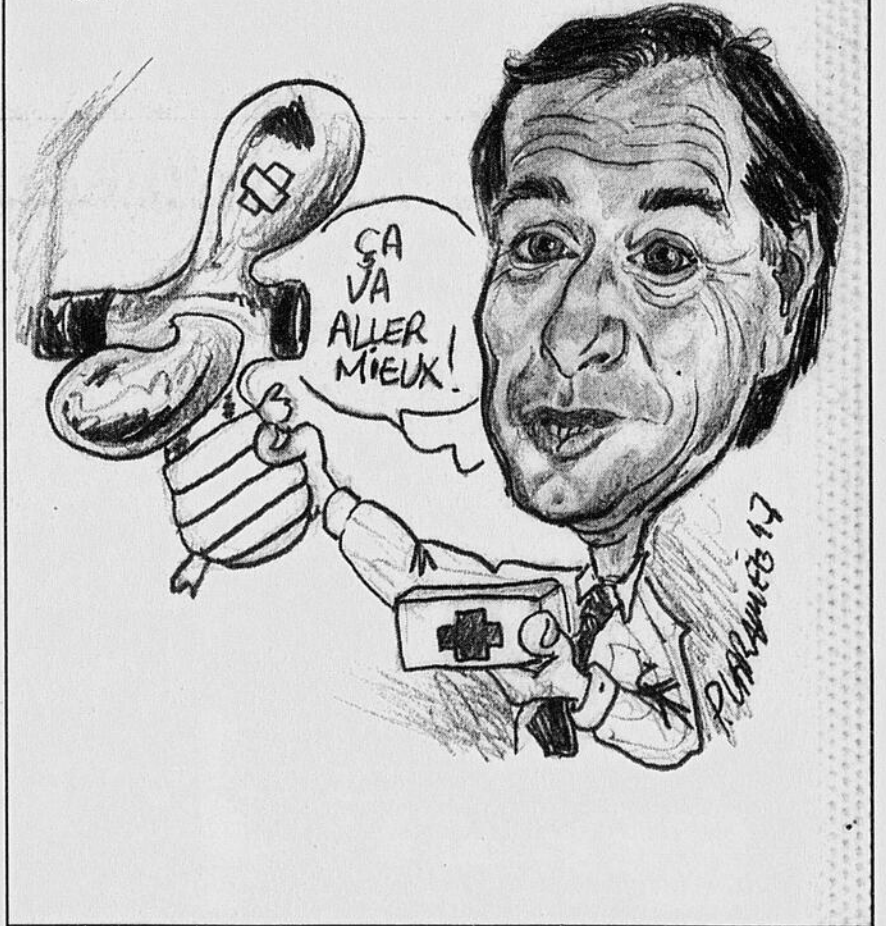
Troisièmement : Il n'y a eu aucun spectacle depuis celui de Toyo sur le lac.

Quatrièmement : Les retombées économiques sont de premier ordre pour Magog. Plusieurs plaisanciers habitent à l'extérieur de la ville. Ceux-ci, dont moi-même, font leur épicerie, achètent dans les magasins et fréquentent les restaurants de Magog.

Cinquièmement : L'opinion émise par Monsieur Jean-Paul Savard n'a aucun lien avec la manifestation qui s'est déroulée il y a deux semaines à L'Île Molson (Baie Quinn). Monsieur Savard devrait bien se renseigner au sujet des faits, avant de nous accuser, nous, les plaisanciers. Nous sommes les premiers à vouloir un lac propre et sécuritaire. Nous sommes également chanceux que Monsieur Laroche prenne de son temps et soit devenu le porte-parole des plaisanciers du lac.

La manifestation qui s'est déroulée il y a deux semaines suivants : deux bateaux par bouée d'ancrage et l'interdiction de s'ancrer si les bouées ne sont plus disponibles. Vu le nombre de bateaux sur le lac et la quantité très restreinte de mouillages, ces règlements nous semblent insensés.

DANS LE DOSSIER DES LACS...



En tant que plaisancière assidue du Lac Memphrémagog, c'était mon devoir de vous écrire et de vous faire part de ce que j'ai vu et entendu. C'est dommage que nous ayons à payer pour les quelques gens non responsables de notre société. Nous aimons notre lac et nous en prenons soin. Au lieu de créer des conflits au sein des différents groupes du lac, pourquoi ne sommes-nous pas tous capables de vivre en harmonie sur ce cours d'eau splendide que Dieu nous a donné.

Nicole Grégoire
Plaisancière du Lac Memphrémagog

POINT DE VUE

«Je me souviens» ou je m'en fiche

«Je me souviens». On dit que c'est la devise d'une des nations de l'Amérique du Nord qui aspire à l'indépendance. On y lirait à la place: je m'en fiche, que je présume que ça représenterait nos sentiments et notre apathie envers ce qui devrait nous intéresser vivement.

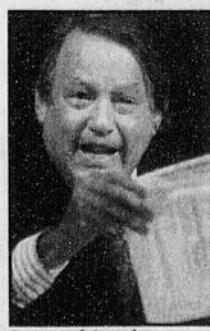
Bromont, Hyundai. Ça vous dit quelque chose? Vous souvenez-vous vraiment? Grand argenter du Québec. Essayez donc d'aller chercher notre argent en Corée. Il ne nous est resté de cette aventure qu'une usine même pas transformable en élevage de lapins. Combien d'argent le gouvernement du Québec y avait-il englouti de l'argent des Québécois pour si peu d'avantages en retour?

Quoi! Ici au Canada, Québec y compris, on aurait les moyens de payer des usines d'automobiles et de camions aux étrangers avec les outillages les plus sophistiqués, surtout à Messieurs les Américains? Le Canada, le Québec et un fonds de financement d'union ouvrière, vont encore y

laisser des plumes, sous prétexte de sauver des emplois.

Combien chacun de ces emplois nous aura-t-il coûté si après trois ans ou quelques, ces beaux équipements modernes se retrouvaient dans une usine américaine sous prétexte que celle de Sainte-Thérèse serait devenue non rentable comme celle de Bromont de triste mémoire. Ils laissent peut-être présentement trainer les choses avec l'espoir de se faire payer du neuf par la population de «Cresus» du Québec et du Canada.

Ça me tracasse beaucoup de penser que le Canada et le Québec aient tout à coup assez d'argent pour bourrer les Américains et qu'ils n'en



Bernard Landry

trouvent pas pour bien soigner les malades, nourrir les démunis et loger les sans-abri de notre propre pays. Trop de gens ne peuvent pas se payer les médicaments nécessaires à leur survie pendant que trop d'autres ne peuvent pas se payer une nourriture adéquate et un logement salubre. Vous êtes sur le chemin d'une crise nationale.

Les grandes crises à travers le monde ont commencé après que les peuples aient été privés des biens et des droits les plus élémentaires. Politiciens du Canada et du Québec, si vous vous contentez de regarder un trop grand nombre de Québécois et de Canadiens manquer du vrai nécessaire au point de se décourager et de se détruire, vous faites fausse route.

Dites-moi, politiciens du Québec, pour qui donc tenez-vous tant à créer ce Québec libre, autonome et indépendant si ce n'est pas pour les Québécois qui devraient être les premiers à jouir de ce nouveau paradis terrestre que vous faites

miroiter à ces gens qui auraient pourtant droit à une telle aubaine.

Dites-nous, êtes-vous plus intéressés à bâtir un Québec libre avec des étrangers qu'avec vos propres citoyens pourtant déjà prêts à vous faire confiance, semble-t-il. Ne les décevez pas, sinon ils pourraient vous faire faux bond comme vous le faites pour eux présentement. Il se pourrait bien que le peuple, lui s'en souviennent et qu'il possède une mémoire plus fertile que la vôtre.

Espérez-vous vraiment que ce soit ceux qui ont vécu dans la misère et qui sont désabusés, de même que les proches de ceux qui seront morts par manque de soins et de secours opportuns pour lesquels ils ont pourtant depuis longtemps payé d'avance, qui viendront vous apporter un vote de confiance aveugle? Tous les gens réalistes semblent en douter!

Roger Leblond

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		PRÉ-IMPRESSON & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE		
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information Pierre Dubois Adjoint à la rédaction	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Adjoint au directeur	Michel Poulin Adjoint au directeur et responsable de la promotion	René Béliveau Directeur	André Roberge Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Cusseau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

SEARS

SUPER

Samedi et dimanche

D'AUTRES BONS ACHATS ET DES ÉCONOMIES DANS TOUT LE MAGASIN!

Prix de réclame en vigueur du samedi 9 août, 8h30, jusqu'à la fermeture des portes, le dimanche 10 août 1997, dans la limite des stocks disponibles

De plus, voyez ces offres spéciales d'ouverture du magasin, samedi 9 août 1997 seulement, de 8h30 à 10h30

Rabais 40%

TOUS LES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES NEVADA^{MD} POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

Rabais 60%*

TOUTES LES CHAUSSURES EN TOILE POUR FEMMES Y compris Keds^{MD} et Grasshoppers^{MD} de Keds^{MD}. Rég. Sears 5,99-45 \$.
La paire 2,39-18 \$

Épargnez 40% sur le prix d'origine de l'étiquette après 10h30.

*Les rabais basés sur les prix ordinaires Sears. Les rabais ne peuvent pas être combinés. Certains articles ont peut-être déjà été vendus à des prix réduits au cours des derniers 6 mois. Dans la limite des stocks disponibles

Rabais 40%

ENSEMBLES ET SÉPARABLES MOLLETONNÉS, DES TAILLES BÉBÉ À LA TAILLE 6X

Épargnez 25% sur les ensembles molletonnés seulement, tailles bébé à 6X, après 10h30.

Rabais 40%

SOUTIENS-GORGE ET CULOTTES DE MAINTIEN DE GRANDES MARQUES

Modèles choisis de WonderBra^{MD}, Vogue Bra^{MD} et plus.

Le choix peut varier suivant le magasin

Moitié prix

DRAPS SPRINGMAID^{MD} EN PERCALE, VENDUS À L'UNITÉ
En percale de coton et polyester à 200 fils au pouce carré. 1 place-TG 2 places.
Rég. Sears 17,99-49,99.
Chacun 8,99-24,99

TG lit 2 places dans certains magasins seulement. Taies aussi en solde

Rabais 60%

TASSES À MESURER PYREX
2, 4 et 8 tasses. N° 10655/8/0.
Rég. Sears 5,49-9,99.
Chacune 2,19-3,99

Rien que 2⁹⁹

Le paquet
30 MARQUEURS DE COULEUR BEROL

Rabais 1 \$. N° 77735.
Rég. Sears 3,99.

Limite: 3 par client

Rien que 39¢

PAQUET DE 200 FEUILLES
Papier bond blanc de la plus haute qualité.

N° 77700. Rég. Sears 79¢.
Limite: 3 par client

Achats sur place seulement. Certains articles ont peut-être été soldés au cours de la semaine dernière

SEARS
Attendez-vous à plus

Décrire un match comme si on y était

□ Même après toutes ces années, la passion du baseball de Rodger Brulotte et Jacques Doucet reste toujours aussi vive

Montréal

À l'heure où le baseball à Montréal vit quelques difficultés, où les Expos menacent de quitter la ville s'ils n'ont pas un nouveau stade et où les salaires atteignent des sommets faramineux, deux comparses prennent toujours autant de plaisir à parler baseball: Rodger Brulotte et Jacques Doucet.

Équipés de leur micro et de leur casque d'écoute, se taquinant constamment et conversant de tout et de rien, ils font le bonheur des auditeurs radiophoniques.

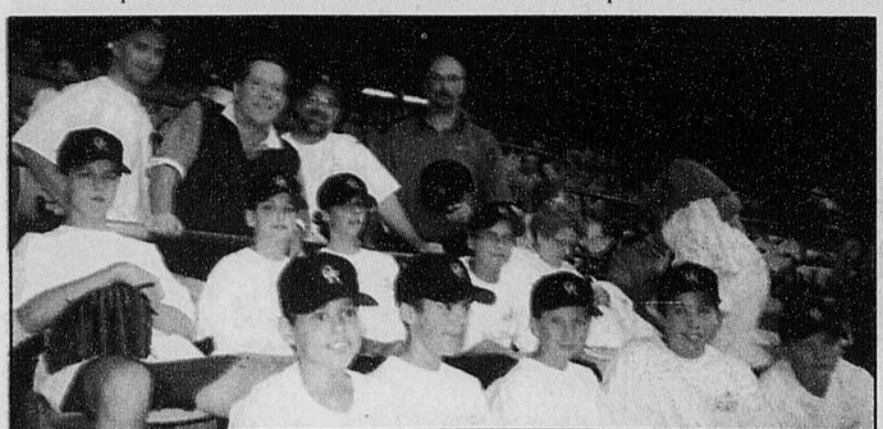
«Je ne peux pas aimer mon métier, c'est impossible. Je l'adore plutôt!» s'exclame Rodger Brulotte avec un sourire. Il faut dire que l'homme est choyé; il est adulé par tous. «Je suis vraiment gâté par les Québécois, reconnaît le principal intéressé. Mais il faut prendre le temps d'être avec eux, embarquer avec les jeunes surtout.»

Il a d'ailleurs pris quelques minutes avant la partie des Expos contre les

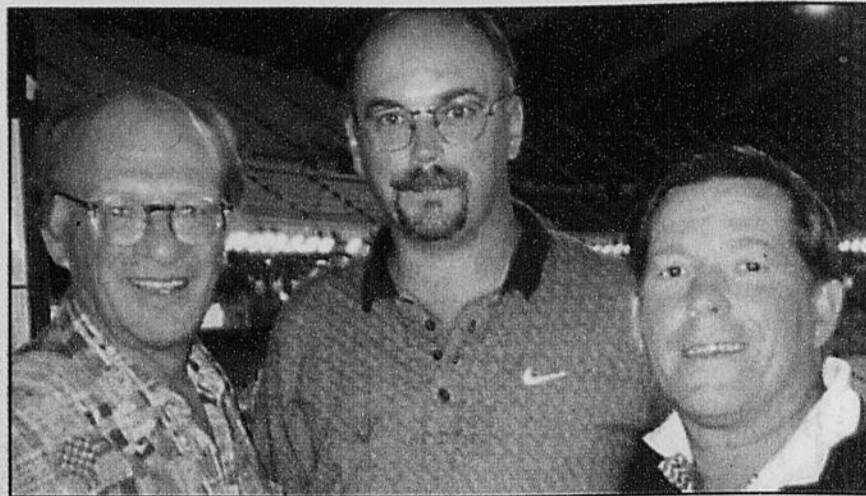
Dodgers pour rencontrer des joueurs de baseball du Collège Rivier de Coaticook.

Son collègue, Jacques Doucet, est tout aussi passionné. «C'est ma 26e année dans le monde du baseball et en tout et pour tout, je crois que j'ai manqué 10 matchs!»

«Au baseball, c'est très rare que deux matchs qui se suivent se ressem-



Photos La Tribune, Pascale Breton
L'équipe du programme sport-études en baseball, accompagnée de Rodger Brulotte: Première rangée: Jimmy Lanciaux, Sébastien Roy, Guillaume Fouquet-Asselin, Nicolas Loubier, Guillaume Vanasse. Seconde rangée: Samuel Lachance, Simon Lemelin, Martin Poirier. Dernière rangée: Mike Goyette (entraîneur), Rodger Brulotte, Yvan Poirier (assistant entraîneur et professeur responsable), Mario Asselin (Directeur du Collège Rivier)



Mario Asselin, directeur du Collège Rivier, encadré par Jacques Doucet, descripteur des matchs et Rodger Brulotte, commentateur. Les trois larrons ont bien rigolé ensemble.

blent. Cela contribue à maintenir la flamme», poursuit l'homme qui est arrivé à la radio par un concours de circonstances, lui qui se destinait d'abord à une carrière dans la presse écrite, malgré sa voix radiophonique.

M. Brulotte partage son avis. «Notre but est de décrire la partie afin que les gens puissent suivre comme s'ils y étaient. Le plus beau compliment qu'on m'ait fait vient d'un groupe d'aveugles m'ayant dit que j'étais comme des yeux pour eux!»

Du sushi à saveur québécoise

Dans les couloirs du Stade, il n'y a pas que des journalistes et des joueurs. Katerine Bédard, une Coréenne adoptée par des Québécois, en sait quelque chose.

Depuis le début de la saison, c'est elle qui vend des sushis aux spectateurs assis dans les sièges V.I.P. «C'est drôle, car les Québécois sont les plus gros acheteurs. Les Japonais et les Coréens préfèrent goûter à autre chose lorsqu'ils sont ici», lance la jeune fille, habillée en geisha.

La série contre les Dodgers avait vraiment une saveur internationale...

«Une soirée super hot»

Montréal (PB)

«Il est là! C'est le stade, je le vois!», lance Simon, en pointant le lieu sacré du baseball à Montréal. Le voyage a atteint son point culminant, le groupe de neuf joueurs de baseball, âgés de 12 et 13 ans, est au comble de l'excitation.

Les joueurs, inscrits en sport-études au Collège Rivier de Coaticook, ont été invités par Marc Griffin, désormais coordonnateur des activités radio-télé pour les Expos, à assister à un match contre les Dodgers. Traitement royal, ils ont même eu la chance de regarder la pratique au bâton d'avant-match, en prenant place sur le terrain.

Les exclamations fusaient de toute part. «C'est Segui! As-tu vu celle-là, elle est partie en flèche! Wow, il l'a attrapée!» Même si certains d'entre eux avaient déjà eu la chance de rencontrer quelques joueurs, les jeunes ont été très impressionnés de se retrouver sur le même terrain que leurs idoles.

Steve Kline, nouveau venu chez les Expos, a même poussé l'audace jusqu'à venir piquer un brin de jasette aux adolescents, qui avaient les yeux ronds, faut-il le préciser.

Le match a enfin commencé et Dustin Hermanson a bien démarré la rencontre, au grand bonheur des jeunes aspirants. David Segui et Henry Rodriguez ont répondu aux attentes du groupe, eux qui étaient parmi les préférés des Guillaume, Sébastien, Nicolas, Philippe et compagnie.

Pedro Martinez, le grand favori, a quant à lui fait une apparition lors de la pratique au bâton, se faisant même photographier avec Mario Asselin, directeur du Collège Rivier, et Mike Goyette, entraîneur des jeunes.

Quelques minutes avant le début de la rencontre, Rodger Brulotte est descendu au niveau 200 dire un petit bonjour à chacun des joueurs du Collège Rivier.

«La balle est frappée à la clôture...», lui a lancé Sébastien Roy en guise de salutation. «Ma phrase l'a fait rire, raconte le jeune. Je pensais à lui dire cela depuis longtemps si je le voyais.»

Le célèbre commentateur a aussi invité le directeur de l'école, Mario Asselin, à venir faire une petite entrevue d'avant-match. M. Asselin en a profité pour parler du programme sport-études en baseball, projet qui lui tient énormément à coeur.

Mais en bon interviewer, Rodger Brulotte n'entendait pas en rester là... Quittant les ondes sans que M. Asselin le sache, le commentateur a dévié la conversation sur un sujet chaud en ce moment, la pédophilie. Restant très calme, le directeur a tenté de faire comprendre à M. Brulotte que la prévention est importante et qu'il ne se passe rien de tel au Collège Rivier.

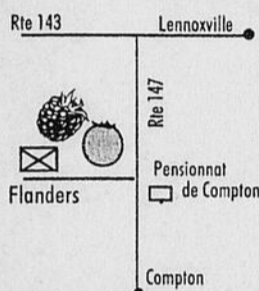
La petite discussion, ponctuée de quelques jurons (prévus) de la part du commentateur, a finalement pris fin dans un grand éclat de rire de part et d'autre lorsque M. Brulotte a lancé, fier de sa taquinerie: «Dans le fond Mario, ce que tu ne comprends pas, c'est que nous ne sommes plus en ondes!»

Quant aux joueurs de baseball du collège, ils ont été très satisfaits de leur soirée: les Expos ont gagné, ils ont eu la chance de voir quelques joueurs et, surtout, ils ont eu la preuve qu'ils forment un très beau groupe, eux qui ne se connaissaient pas avant la soirée à Montréal.

«C'est super hot une journée comme celle-là. Nous sommes vraiment chanceux d'avoir pu vivre cela», ont-ils affirmé unanimement.

Bleuetière Mi-Vallon

AUTOCUEILLETTE OU DÉJÀ CUEILLIS

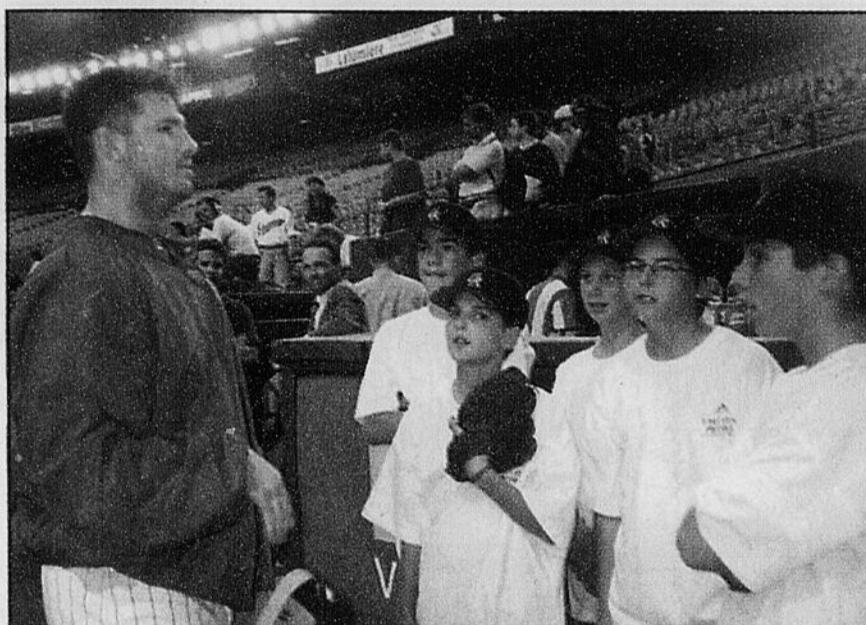


375, ch. Flanders
Compton

(819) 835-9162

(Appelez avant de vous rendre)

FRAMBOISES ET
BLEUETS SAUVAGES



Steve Kline, des Expos, souhaite la bienvenue aux jeunes joueurs de Coaticook qui sont remplis de belles intentions.

Depuis des mois
vous éternuez,
votre nez coule,
et vos yeux piquent.
N'auriez-vous pas avantage
à prendre un médicament
contre les allergies.

VOICI LE NOUVEL ALLEGRA



Du fabricant de Seldane®

FAITES FACE AUX ALLERGIES LES YEUX GRAND OUVERTS.

Hoechst Marion Roussel

Hoechst Marion Roussel Canada Inc.,
2150, boul. St-Esther Ouellet, Laval (Québec) H7L 4A8

Hoechst

Hoechst Marion Roussel
La société pharmaceutique de Hoechst

***Marque de commerce de Hoechst Marion Roussel, Inc., USA, utilisée sous licence par Hoechst Marion Roussel Canada Inc., Laval (Québec) H7L 4A8

*Marque déposée de Hoechst Marion Roussel Canada Inc., Laval (Québec) H7L 4A8